

**Objet : adhésion au Réseau Régional des Gestionnaires des Milieux Aquatiques
N°53/01**

DELIBERATION

L'An deux mille un et le 8 octobre le Comité Syndical, dûment convoqué le 25 septembre s'est réuni en Mairie du RAYOL CANADEL, à 15 heures, sous la présidence de Madame Anne Marie COUMARIANOS

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : Mmes COUMARIANOS, REYNAUD-PASQUIER, MM BERENGUIER, CARRA, COTTON, FOUCHER, GIORDANO, LEGER, MARION, HERNANDEZ, RIGOTTI.

Absents représentés : MM BRUNO, MANSIAUX, MUNOS.

A été élu secrétaire : M. LEGER

oo

Madame la Présidente informe les membres du Comité Syndical que le Réseau Régional des Gestionnaires des Milieux Aquatiques Provence-Alpes-Côte d'Azur est né de la volonté de l'ARPE, de la DIREN et de l'Agence de l'Eau d'œuvrer à la gestion et à la valorisation des milieux aquatiques de notre région, par le biais d'un réseau informel ouvert à tous les gestionnaires de ces milieux.

Aussi le RRGMA sollicite l'Observatoire Marin du Littoral des Maures afin qu'il participe aux réunions de concertation et apporte sa contribution à ses travaux conformément à la charte qui régit l'action au sein du Réseau.

Madame la Présidente propose que l'Observatoire Marin adhère à ce réseau où il pourrait en effet, au cours de réunions orientées vers nos domaines de compétences, échanger les différentes expériences, mettre en commun la diversité des compétences, développer des actions d'éducation à l'environnement, de sensibilisation et d'information en partenariat avec les membres du Réseau.

OUI L'exposé de la Présidente

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FAIT SIENNE la proposition de la Présidente,

APPROUVE le projet de charte pour le développement d'une approche globale et concertée des problèmes de l'eau et pour la préservation et la valorisation les milieux naturels liés à l'eau et leurs paysages.

DONNE tout pouvoir à la Présidente afin de signer cette charte.

**CERTIFIEE CONFORME
La Présidente
Anne Marie COUMARIANOS**